

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, prenez avis qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration :

Mardi 14 décembre 2021, à 20 h
Cette séance sera tenue par visioconférence.

Notez qu'il est possible d'adresser des questions aux membres du conseil d'administration avant la tenue de la séance en les transmettant à l'adresse suivante : ca2020@csmv.qc.ca.

Ces questions seront traitées au point « Parole au public » de l'ordre du jour.

Il est également possible d'assister en direct à la séance en demandant le lien nécessaire à cette même adresse.

Le sujet abordé durant cette séance sera le suivant :

- Promesse d'achat avec Agropur Coopérative pour l'acquisition d'un immeuble situé au 4600 – 4700 rue Armand-Frappier à Longueuil

Donné à Longueuil, ce 14 décembre 2021



Me Julie Brunelle
Secrétaire générale

Pour information : ca2020@csmv.qc.ca